

Lettre Aux Parents

« APB, C'EST PAS COMPLIQUÉ !!! »

Pour aider votre enfant à s'inscrire
dans l'enseignement supérieur

APB
ANNEE
2016

APB (Admission post-bac) est une procédure nationale, qui présente et gère la plupart des formations de l'enseignement supérieur. Votre enfant doit se connecter sur www.admission-postbac.fr pour saisir ses candidatures aux formations qu'il ou elle aura choisies.



C'EST QUOI ?
A quoi sert le portail Admission Post Bac ?



POUR QUI ?
Qui est concerné par Admission Post Bac ?



QUAND ?
À quel moment se connecter à Admission Post Bac ?



COMMENT ?
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?

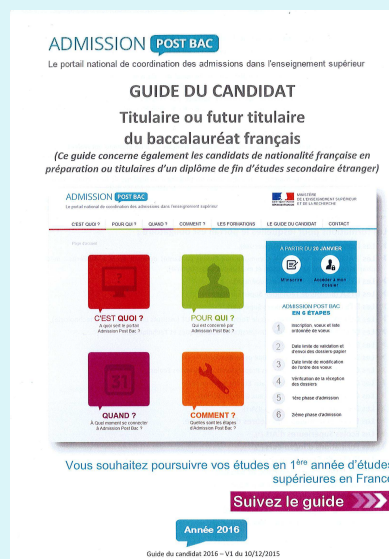
Retrouvez sur APB les formations suivantes

- Brevet de technicien supérieur (BTS) des établissements publics et privés sous contrat
- Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)
- Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)
- Classe Préparatoire aux Études Supérieures (CPES)
- Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE)
- Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)
- Diplôme de technicien supérieur (DTS)
- Diplôme universitaire de technologie (DUT)
- Diplôme des métiers d'arts (DMA)
- Première année de licence universitaire (L1)
- Première année commune aux études de santé (PACES)
- Formations d'ingénieurs
- Écoles nationales supérieures d'architecture
- Écoles de commerce dont la liste est disponible via « Recherche de formations »
- Prépar des professions paramédicales et sociales
- Mises à niveau (hôtellerie, arts appliqués)
- Écoles Nationales d'Art dont la liste est disponible via « Recherche de formations »
- Certaines formations par alternance

Les dates à retenir

1 décembre 2015	Ouverture du site www.admission-postbac.fr
du 20 janvier au 20 mars 2016 18h	Inscription et sélection des candidatures
2 avril 2016 minuit	Date limite de confirmation des candidatures Au plus tard envoi des dossiers papier aux formations qui en demandent
du 3 au 6 mai 2016	Vérification de la réception des dossiers papier
31 mai 2016 minuit	Date limite de modification de l'ordre de la liste des vœux
Du 8 juin (14h00) au 13 juin (14h00)	Première phase d'admission, réponse du candidat
Du 23 juin (14h00) au 28 juin (14h00)	Deuxième phase d'admission, réponse du candidat
Du 14 juillet (14h00) au 19 juillet (14h00)	Troisième et dernière phase d'admission
15 septembre 2016	Fin de la procédure Admission Post-Bac 2016

Attention ! Il s'agit des heures de Paris.



Important
à télécharger sur le portail & à consulter impérativement

La saisie des vœux

1 vœu = 1 formation + 1 établissement
24 vœux maximum
Attention ! Maximum 12 vœux par type de formation

Lettre Aux Parents

« APB, C'EST PAS COMPLIQUÉ !!! »

APB
ANNEE
2016

Quelques conseils pour accompagner votre enfant

-Votre enfant ne doit pas se censurer ou se limiter à une seule spécialité et/ou un seul établissement.

NB: les établissements de l'académie de Martinique offrent de nombreuses possibilités d'études.

-Pour les formations sélectives, une commission se réunira dans chaque établissement d'accueil et classera les dossiers à partir des résultats scolaires de 1^{ère} et terminale et parfois de documents (CV, lettre de motivation...) et/ou d'un entretien individuel.

-Si votre enfant reçoit une proposition d'admission sur un de ses vœux, tous les vœux moins bien placés derrière seront automatiquement annulés ;

-Votre enfant à 5 jours pour répondre aux propositions d'admission. Pour ne pas oublier les dates, inscrivez-les dans votre agenda ou votre smartphone et affichez le calendrier de la procédure à la maison.

-Il existe de nombreuses possibilités d'hébergement pour les étudiant-e-s ainsi que des aides pour financer les études supérieures en passant par le DSE (dossier social étudiant) sur www.etudiant.gouv.fr ;



Le saviez-vous ?

- Les titulaires d'un bac technologique ou professionnel obtenu avec **mention « bien » ou « très bien »** sont admis de droit dans une spécialité de BTS cohérente avec leur bac sous condition d'avoir fait acte de candidature dans les formes et délais prévus.

- Les **10% des meilleurs bacheliers** de chaque filière générale, technologique et professionnelle, de chaque lycée bénéficient d'un nouveau droit leur permettant d'accéder à une filière sélective publique de l'enseignement supérieur. APB permet aux meilleurs bacheliers qui le souhaitent de bénéficier de cette mesure.

Les RDV

Journée d'Orientation et d'Information des Etudiants de Terminale (JOIET) **le 28 et 29 Janvier**

- La nuit de l'Orientation **le 27 Février**
- « Osez l'excellence » journée porte ouverte dédiée aux CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles) **le 20 Février**

Contacts

- ONISEP: 0596 72 57 97
- Plateforme d'appels ONISEP: 0596 53 12 25

Pour vous informer

- Guide ONISEP
- www.onisep.fr
- Application mobile: Onisep Post-bac (disponible sur smartphone)
- Monorientationenligne.fr
- Forums, Journées portes ouvertes des établissements...
- Les COP en établissements et en CIO
- Le professeur principal de votre enfant

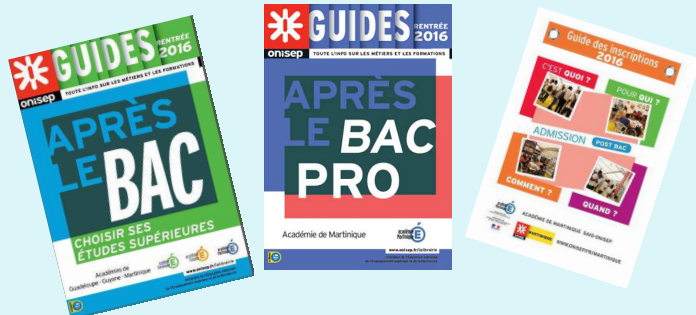
Les CIO

CIO de Fort-de-France
9, av. Saint John Perse
Morne Tartenson-BP670
97264 Fort de France
Téll : 05 96 63 12 88

CIO de Trinité
Centre d'Affaires Le Gallion
97200 Trinité
Tél: 0596 58 12 20

CIO du Lamentin
20,rue Martin Luther King
97232 Le Lamentin
Tél : 05 96 57 00 11

CIO du Marin
Immeuble Demar
Quartier la Agnès
97290 Marin
Tél: 05 96 74 90 93



Toute l'information sur les études supérieures en Martinique dans nos régions avec les guides distribués à votre enfant.